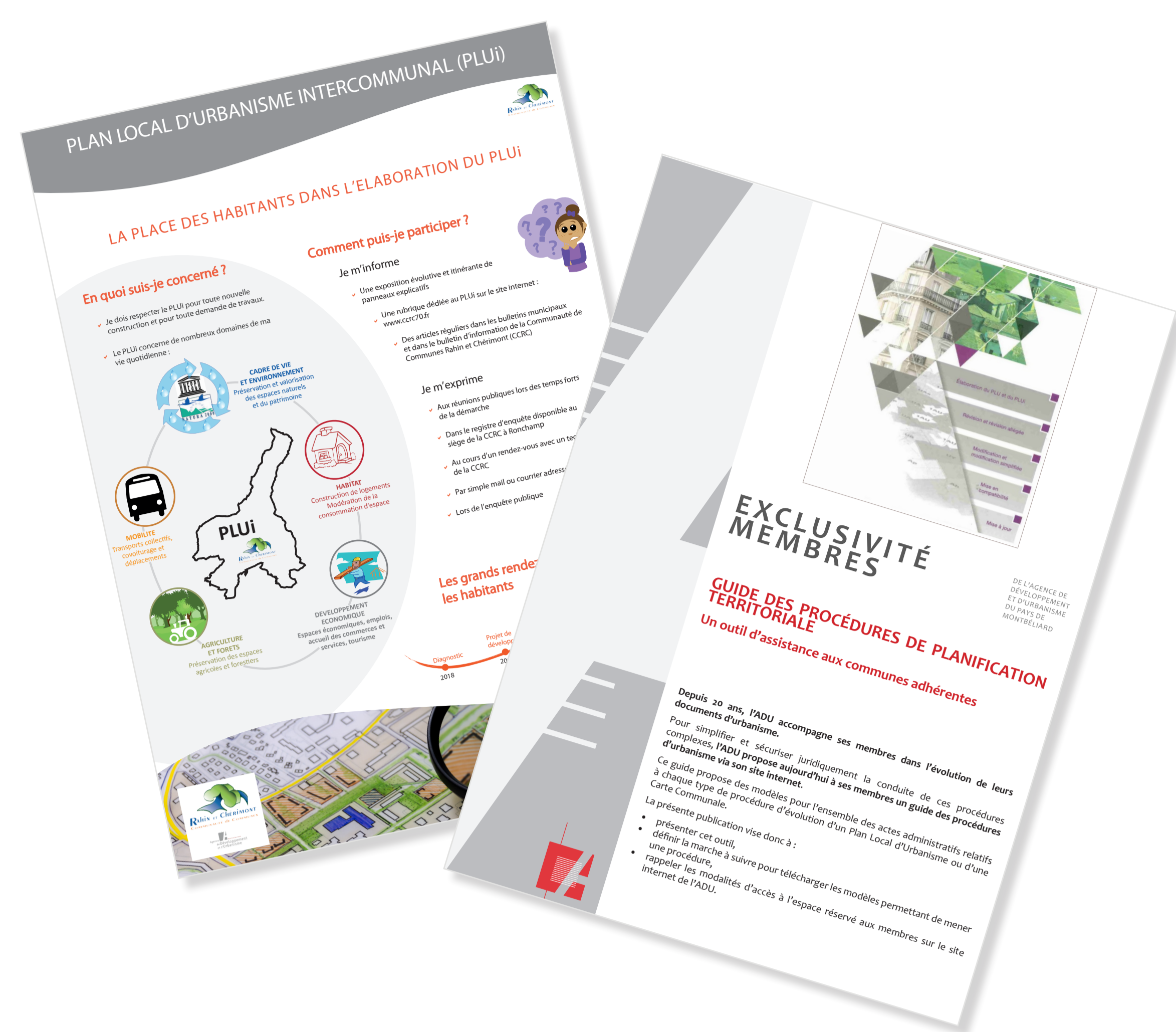


30 ans d'expérience en urbanisme réglementaire

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DU PAYS DE MONTBÉLIARD

A l'échelle communale ou intercommunale, l'ADU accompagne ses membres depuis 30 ans dans les évolutions de leur document d'urbanisme.

Des prestations à la carte : du simple conseil à la réalisation complète, en passant par le suivi et l'assistance à la conduite du projet.



ANIMATION DU DIALOGUE, MÉDIATION ET PÉDAGOGIE

animation de la démarche de projet avec les élus, les acteurs institutionnels et les techniciens, accompagnement des actions de concertation, production de supports d'information, mise en place d'outils de suivi-évaluation.

CONCEPTION ET PRODUCTION DE DOCUMENTS D'URBANISME

stratégies de développement et d'organisation du territoire, ciblage de sites à projet, diagnostics orientés sur les problématiques locales, règlements articulés aux enjeux d'application.

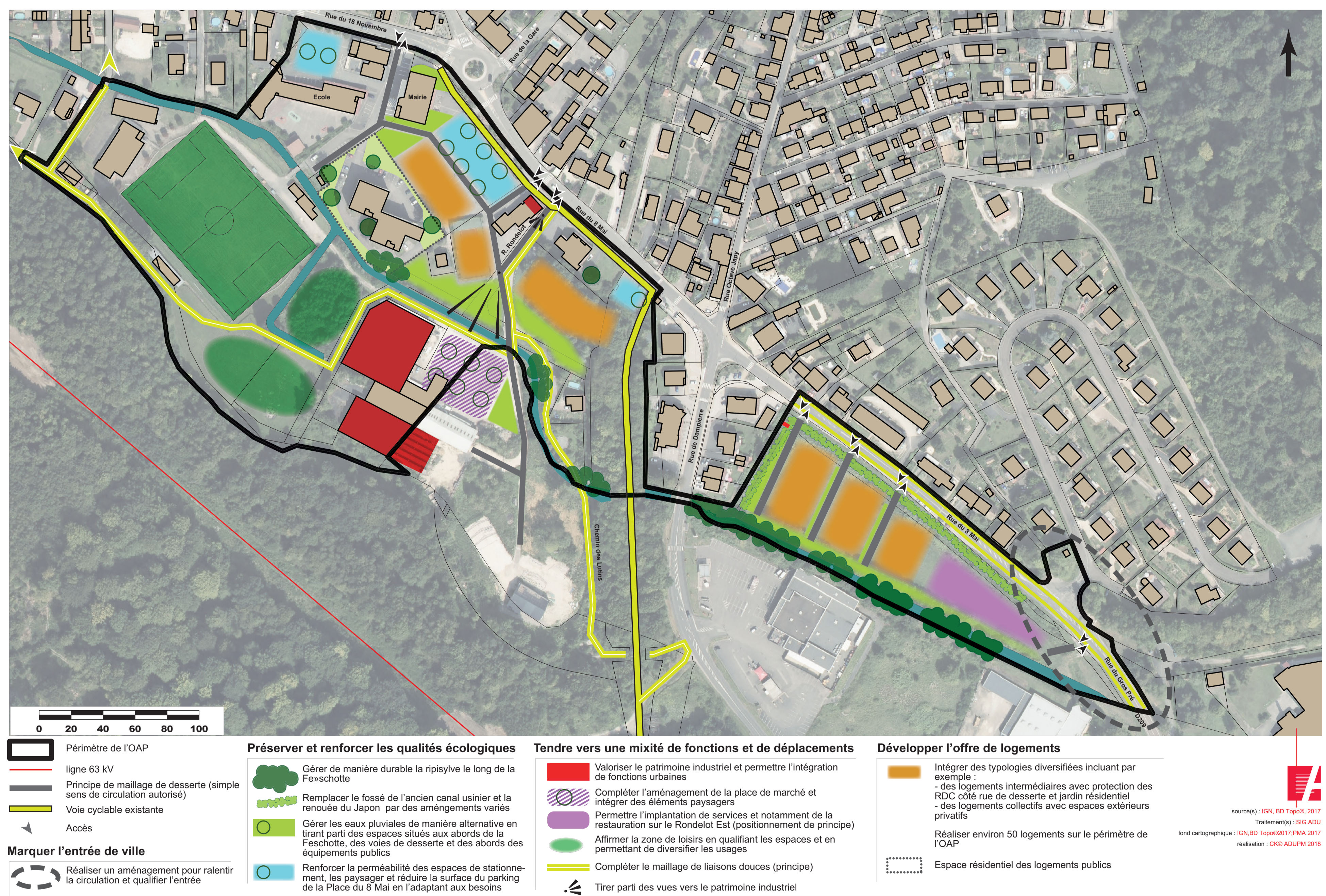
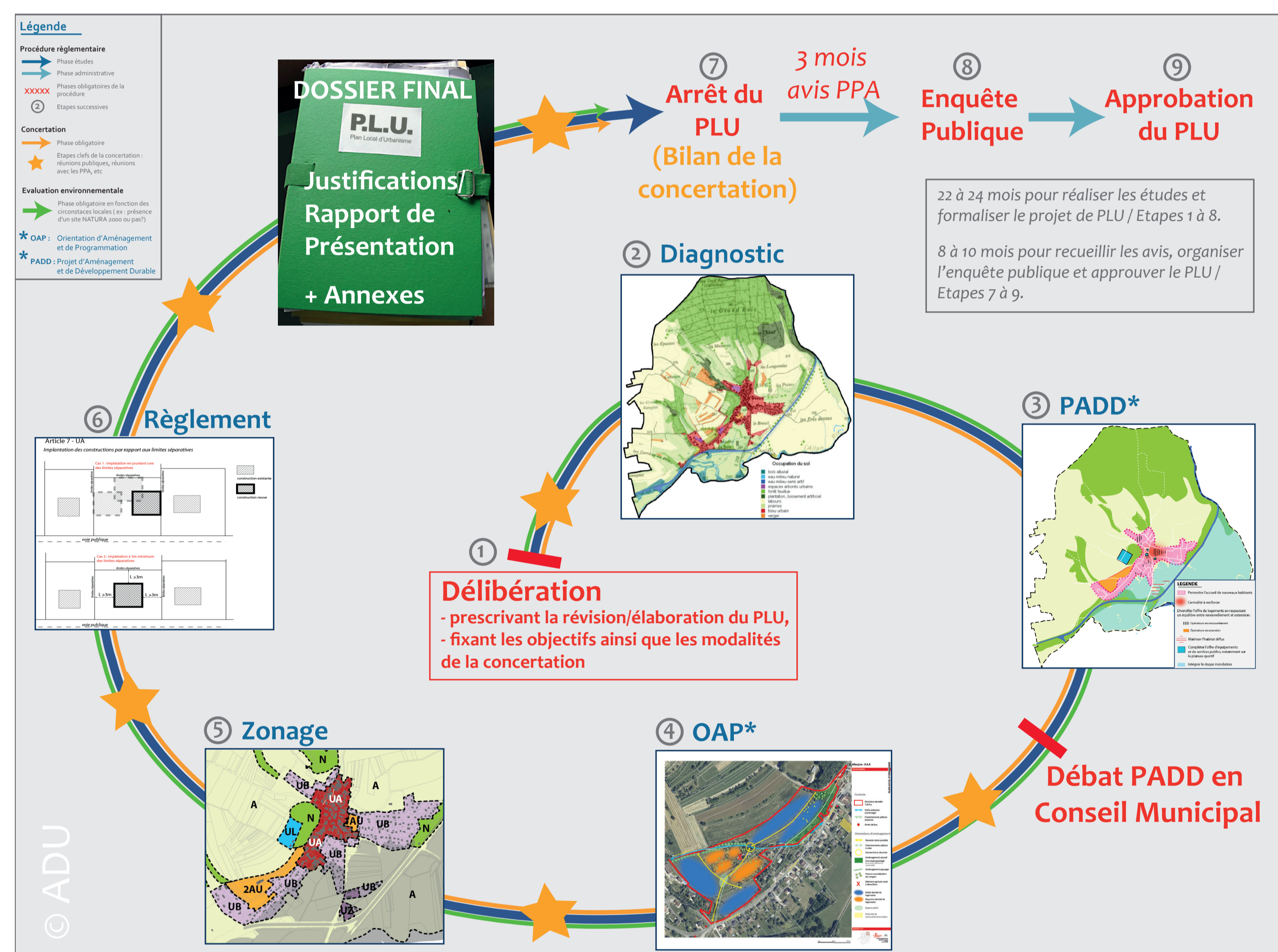
UN SERVICE PERMANENT D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL

veille juridique et maîtrise des procédures, expertise réglementaire, méthodologique et technique, connaissance des documents cadres - SRADDET, SDAGE, PPRI, ...

mise en ligne sur le géoportail national des documents d'urbanisme approuvés,

prise en charge des modifications simplifiées ou mises à jour des documents d'urbanisme existants, cahiers des charges de consultation, expression des besoins, exigences techniques.

Élaborer un PLU en 9 étapes



PLU de Fesches-le-Châtel : orientations d'aménagement et de programmation



Animation de réunions publiques

Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard

8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 MONTBELIARD cedex
Tél. : +33 (0)3 81 31 86 00

www.adu-montbeliard.fr

